

17 – 23 novembre 2025

## Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap. Et si on arrêta de passer à côté de leurs talents ?

En cette Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap, la **Ligue Braille** et **Info-Sourds de Bruxelles** publient une **carte blanche**, cosignée par **dix autres associations actives dans l'accompagnement professionnel des personnes en situation de handicap** : **Anna Timmerman vzw - APEDAF - Les Ateliers de l'Avenir - Blindenzorg Licht en Liefde - Centre Comprendre et Parler - Doofblind Vlaanderen- Fondation I see - Sint-Rafaëlinstituut vzw - Symfoon - VeBeS vzw**. Il est temps de rendre le marché du travail plus inclusif et d'inciter les entreprises à oser la diversité !

En Belgique, 41 % personnes en situation de handicap ont un emploi<sup>1</sup>. La situation est plus préoccupante pour les personnes aveugles et malvoyantes, puisque **75 % de celles qui sont en âge de travailler sont au chômage**<sup>2</sup>. Beaucoup veulent travailler, se forment, étudient, postulent. Mais en vain. Préjugés, discrimination et pièges à l'emploi les cantonnent encore trop souvent à la maison. Pour beaucoup, le marché du travail reste inaccessible. Or, il faut parfois peu de choses : quelques aménagements, du matériel, un peu de flexibilité. Chaque jour, la Ligue Braille, Info-Sourds de Bruxelles et d'autres associations accompagnent des travailleurs en situation de handicap et leur employeur vers plus d'inclusion.

C'est notre expertise, notre savoir-faire et nous avons besoin d'aide. **Alors que les différents gouvernements réduisent les aides à l'emploi** et que le Fédéral vise un **taux d'emploi national de 80 % d'ici 2029**, nous nous demandons « combien de temps ces talents qui veulent travailler vont-ils encore devoir attendre ? ».

Rappelons également que les pathologies ophtalmiques et auditives sont souvent liées à l'âge. **Vu le recul de l'âge légal de la pension**, de plus en plus de travailleurs se retrouveront dans l'obligation de se réorienter, de travailler autrement ou de vivre d'aides sociales de plus en plus incertaines.



<sup>1</sup> Étude de la Fondation Roi Baudouin – 2024

<sup>2</sup> European Blind Union

## Qui sommes-nous ?

La Ligue Braille et Info-Sourds de Bruxelles sont deux ASBL dont la vocation est d'accompagner les personnes en situation de handicap sensoriel, notamment vers l'emploi.

Pour la Ligue Braille, les personnes aveugles et malvoyantes en Belgique ;

Pour Info-Sourds de Bruxelles, les personnes sourdes et malentendantes en Région bruxelloise, au niveau de la Communauté francophone, uniquement.

Nous assurons un Accompagnement de Publics Spécifiques (APS) et dispensons des formations de mise à niveau et de préparation à l'inclusion professionnelle.

En 2024, le Service Emploi de la Ligue Braille a géré 385 dossiers : 152 demandes de recherche d'emploi, 132 de maintien à l'emploi et 101 en orientation/encadrement pédagogique. 44 stagiaires ont également fréquenté notre Centre de Formation Professionnelle.

De son côté, le service Emploi d'Info-Sourds, centré sur la Région bruxelloise, a géré 99 accompagnements, a travaillé sur 126 dossiers relatifs aux freins à l'emploi, a effectué le bilan de 49 projets professionnels, a réalisé 57 actions d'outillage et de stimulation à la recherche d'emploi et a assuré le suivi de 9 personnes après leur mise à l'emploi.

Vous souhaitez rencontrer ces travailleurs ? Découvrir ces aménagements qui ont rendu leur recrutement possible ? Interroger leur employeur sur la pertinence de la diversité dans les équipes ? Je serai ravie d'organiser votre reportage.

### Contact presse :

Ligue Braille – Sylvie Degrelle : 0492 80 06 92 ou [sylvie.degrelle@braille.be](mailto:sylvie.degrelle@braille.be)

Info-Sourds de Bruxelles – Lise Artiges : 0495 19 21 85 ou [lise.artiges@infosourds.be](mailto:lise.artiges@infosourds.be)